



FONDATION FRANSYLVA

*Sous égide
de la Fondation du patrimoine*



PRÉSENTATION

La Fondation Fransylva assure la promotion et le rayonnement de la forêt privée française, c'est-à-dire la préparation de l'avenir. Aucun autre secteur économique ne travaille à aussi long terme que la sylviculture.

Il est indispensable aujourd'hui de choisir avec responsabilité le devenir de notre forêt. Cela concerne bien sûr les forestiers eux-mêmes mais aussi tous les Français. Comment? D'abord en fournissant le seul matériau naturellement renouvelable, l'or vert du futur : le bois. Récolté dans nos forêts séculaires, le bois représente la moitié de l'énergie renouvelable en France et constitue un matériau essentiel à la construction (charpente, structure, parquet, portes...) et à notre quotidien (meubles, papier...).

Mais la forêt permet aussi de capter 20% du carbone émis en France et de le stocker dans les produits bois, quand tous les autres matériaux émettent du carbone lors de leur phase de production et de mise en œuvre. En outre, la forêt purifie l'air et l'eau, renferme une biodiversité importante et offre un lieu d'évasion.

Pour les Français, les forestiers aménagent le territoire, dessinent les paysages. Avec eux, ils réfléchissent, conduisent des recherches pour valoriser au mieux le matériau ancestral et moderne qu'elle produit naturellement, en continu. Il habite notre quotidien, de la construction à la chimie ou la pharmacie, en passant par la filtration et l'énergie.

Bref, les applications de la forêt sont multiples, presque infinies, à condition de gérer cette source naturelle avec discernement et sens des responsabilités. En cette époque où le changement climatique conditionne notre style de vie et celui des générations futures, il est indispensable de doter la forêt d'un instrument de recherche, de prospective et de communication. Fransylva - Fédération des forestiers privés de France - lance sa Fondation abritée avec efficacité et cohérence par la Fondation du Patrimoine. Elle constitue un formidable atout et le Président de Fransylva, Antoine d'Amécourt et toute l'équipe de la Fondation souhaitent mobiliser les entreprises, les organismes, les forestiers et tous les particuliers qui ont le sens de la nature et la conscience des enjeux de notre pays, de notre planète.

Jean-Etienne RIME

Président de la Fondation Fransylva

L'ENSEMBLE DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX RENDUS PAR LA FILIÈRE FORÊT-BOIS SONT AUJOURD'HUI CONSIDÉRÉS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Extrait de la convention « *La Fondation Fransylva, abritée par la Fondation du patrimoine, a pour objet, dans le respect des statuts de la Fondation du patrimoine et de la présente convention, et sous réserve des fonds disponibles, de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur de la forêt et d'apporter son soutien financier aux actions de recherche, développement et innovation dans le domaine de la foresterie, aux actions favorisant le renouvellement, la restauration et la pérennité de la forêt française et aux actions de promotion des emplois et de la gestion en forêt.* »



LES ENJEUX

LES OBJECTIFS DE LA FONDATION : UNE FORÊT DURABLE ET VIVANTE GÉRÉE PAR ET POUR LES HOMMES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.



DÉVELOPPER LA RECHERCHE

La recherche et l'innovation doivent permettre de relever le défi de la vie des forêts, à travers le développement de modes de sylvicultures durables, mais aussi l'élaboration de diverses technologies de pointe. De nouvelles utilisations du bois sont en marche, dans la construction comme dans la pharmacie, dans l'énergie comme dans la chimie.



COMPRENDRE ET ANTICIPER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Aujourd'hui les forestiers qui gèrent et qui plantent les essences doivent prendre en compte les grands enjeux climatiques qui conditionnent la forêt française de demain. Elle doit faire l'objet de recherches pour adapter les essences actuellement en place, pour planter les essences de demain. Il nous appartient de maintenir sa présence à son niveau actuel, et garantir la biodiversité qu'elle abrite et favorise.

FAVORISER L'EMPLOI EN FORÊT

Un impératif : faire vivre notre forêt pour qu'elle produise le bois de notre industrie, de notre habitat, mais aussi pour qu'elle assure ses fonctions de régulation environnementale et qu'elle emploie des compétences de proximité. La filière bois dispose d'un réservoir important d'emplois non délocalisables, à valeur ajoutée, qu'il est possible de préserver et d'augmenter. Par cette composante économique, les forêts sont créatrices de lien social, mais aussi à travers leurs fonctions d'agrément (randonnée, chasse, etc.).

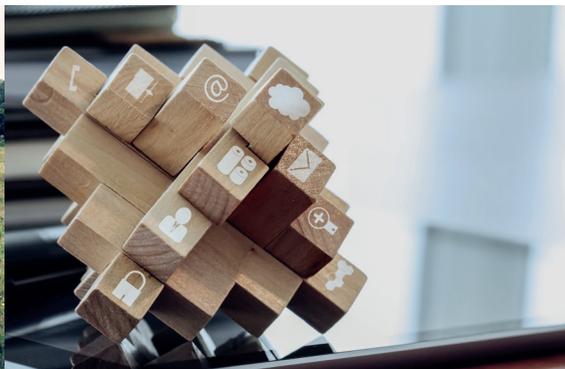


FAIRE CONNAÎTRE ET AIMER LA FORÊT

Avec un tiers de la surface de la France boisée, 3,5 millions de propriétaires privés, plus de 136 essences forestières différentes, notre pays dispose d'une ressource formidable encore trop peu considérée dans toutes ses dimensions. La Fondation mobilise les forestiers pour former les générations de demain, pour faire connaître, comprendre et aimer la forêt. Un ambitieux plan sur l'avenir, attaché à la préservation, au renouvellement et la restauration de notre patrimoine forestier.

GESTION ET RENOUVELLEMENT DE LA FORÊT

« La forêt se soigne, s'entretient,
se renouvelle »



TECHNOLOGIES DU BOIS

« La science et le numérique
ouvrent les nouvelles
potentialités du bois »

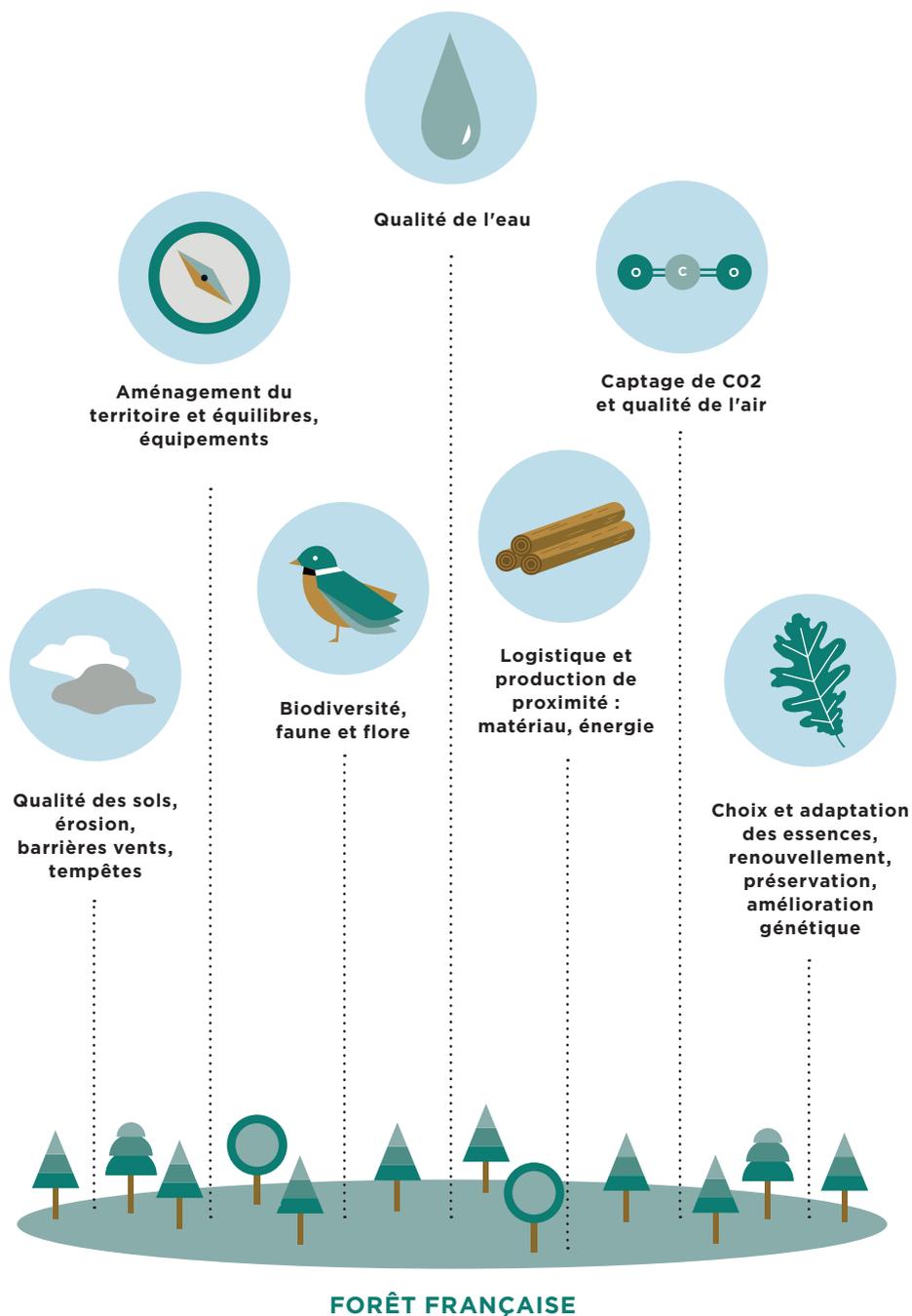
L'ÉNERGIE DE DEMAIN

« Le bois engendre une énergie
économique et renouvelable »



LE RAYONNEMENT FORESTIER

« Terreau de nos sociétés, la forêt
est un lieu de vie et de découverte »



LA GOUVERNANCE

Le Bureau prépare les conseils. Il est constitué du Président de la Fondation Fransylva entouré de deux membres du conseil et d'un secrétaire général. Il a aussi en charge les relations avec les donateurs et avec les porteurs de projets.

Le Conseil est composé de dirigeants de grands groupes et d'entreprises, de directeurs développement durable, de forestiers. Deux représentants de la Fondation du patrimoine font partie de ce Conseil. Il est présidé par un administrateur de Fransylva et épaulé par un secrétaire général.

La mission de ce conseil consiste à :

- *Définir la stratégie de la Fondation*
- *Définir les priorités d'action en termes de recherche, de promotion et d'emplois*
- *Mettre en place une veille*
- *Lancer des appels à projets*
- *Analyser et choisir les projets soutenus*
- *Assurer le bon déroulement de ces projets et contrôler*
- *Assurer les relations avec les mécènes*

Les soutiens

La Fondation du patrimoine

La Fondation Fransylva est placée sous le pilotage et le contrôle de la Fondation du patrimoine. C'est une garantie de bon fonctionnement. Elle bénéficie aussi des conseils et du relai de l'Institut de Développement Forestier (IDF), qui lui-même est une entité du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).

L'Institut pour le Développement Forestier

favorise l'innovation, la recherche, la formation, et la diffusion des connaissances. Il est composé d'ingénieurs et chercheurs spécialisés dans les domaines forestiers. Ils conseillent et orientent la Fondation Fransylva pour privilégier les thèmes porteurs et la cohérence générale de la recherche.

DEVENEZ MÉCÈNE DE LA FORÊT

ET SI VOUS DEVENIEZ MÉCÈNE ?

Choisir la forêt aujourd'hui, c'est regarder avec confiance vers l'avenir, et décider de participer à l'une des grandes aventures du XXI^e siècle. En donnant pour la forêt, vous contribuerez activement à la construction du futur, par la mise en œuvre de principes vitaux et partagés : la préservation de notre planète et de nos écosystèmes. Vous participerez aussi à faire fleurir l'économie de demain, et à apporter des solutions durables, locales, aux questions d'emploi qui fragilisent la France. Donner pour la forêt, c'est miser sur la circularité de nos économies et de nos systèmes, c'est croire qu'un monde plus équilibré et plus agréable à vivre est possible.

Imaginons un peu...

ENTREPRISE VERTE EMPLOI DURABLE, LA RSE PAR LA FORÊT EMPLOI LOCAL

Entreprise ou grand groupe. vous choisissez la Fondation Fransylva pour construire et travailler sur votre image environnementale. Pour vous, investir librement dans l'économie de la forêt et du bois, c'est choisir un mode d'action en accord avec vos valeurs, et mettre en place un plan sur-mesure, adapté à vos objectifs. Conscient de votre Responsabilité Sociale et Environnementale, vous trouvez dans la Fondation le moyen de créer des synergies différentes et innovantes.

CLUSTERS DU BOIS

À LA POINTE DE LA R&D DYNAMIQUES DE RÉSEAUX

Producteur, constructeur, acteur de la filière bois, votre intérêt se tourne naturellement vers un secteur dont vous connaissez parfaitement les enjeux. Pour vous, la recherche, l'innovation, c'est du concret, et vous connaissez l'importance de financer ces moteurs dans votre secteur. En donnant à la Fondation Fransylva, vous contribuez aussi à vous insérer davantage dans des réseaux d'entreprises qui partagent vos objectifs ou des objectifs connexes, et vous inscrivez votre activité dans une perspective forestière plus globale.

UN GESTE ÉCOLOGIQUE VALEUR DU TERRITOIRE LA FORÊT NOUS RELIE

Sylviculteur, forestier, ami de la forêt, l'avenir de la forêt et de notre environnement vous touche de près. Ces bois que vous arpentez, vous savez combien ils sont précieux, et vous voulez valoriser le territoire, les emplois et les liens sociaux que la forêt génère. En donnant à la Fondation Fransylva, vous participez aussi à un effort collectif en faveur de l'environnement et contre le réchauffement climatique. De la vie de la forêt aux formidables destinations du bois - construction, œuvre, énergie - tout vous intéresse !

RAPPEL DES RÉDUCTIONS FISCALES

ENTREPRISES

Les entreprises bénéficient d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % de leur don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires. Si vous dépassez ce seuil, vous pouvez reporter l'excédent pour le paiement de l'impôt dû au titre des 5 exercices suivants.

Par exemple, si vous donnez 2500 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 1500 €.

PARTICULIERS

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, si vous donnez 200 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 132 €.

5 BONNES RAISONS DE REJOINDRE LA FONDATION FRANSYLVA :

Le réchauffement climatique touche notre territoire,
nous réagissons pour l'avenir

-

La forêt est un réservoir important d'emplois
non délocalisables, nous nous engageons

-

Valoriser avec intelligence le bois, c'est faire vivre
une filière et limiter les importations

-

Premier capteur de CO2, premier acteur de l'eau pure,
les enjeux écologiques sont au cœur
de nos préoccupations

-

Partager la connaissance et la recherche dans la forêt,
une idée à partager avec les collaborateurs, les familles

Vous voulez faire un don à la Fondation Fransylva ?

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :

« Fondation Fransylva »

et de l'envoyer à :

Fondation Fransylva
6, rue de la Trémoille,
75008 Paris

